

Programme de formation

Certificat de Formation à la Gestion Associative

But de la formation

Le CFGA a été institué par décret en octobre 2008 par le ministère en charge de la vie associative. La formation consiste à faire acquérir à des bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association, des connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Elle est constituée des deux phases successives suivantes :

- 1- une formation théorique encadrée par un responsable pédagogique ;
- 2- une formation pratique accomplie sous tutorat pédagogique.

Premier objectif : acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.

Deuxième objectif : acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

Compétences visées

1. Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.
2. Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

Pré-requis

Aucun

Liste des référents

Référent administratif : Madame Agnès EBENE

Référent pédagogique : Madame Agnès EBENE

Référent handicap : Madame Agnès EBENE

Type de public

Salariés et bénévoles associatifs.

Équipements nécessaires

Aucun

Moyens pédagogiques

Interventions de formateurs.trices expérimenté.e.s
Remise de documents pédagogiques
Partages de documents en ligne
Travail en ateliers
Apport de contenus théoriques et pratiques via des documents projetés.

Sanction de la formation

Attestation de présence
Certificat de Formation à la Gestion Associative

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Etude d'exemples de projets associatifs
- Echanges entre les participants
- Méthode d'animation participative

Durée

42 heures (6 jours).

Programme

Module 1 : Principes fondamentaux de la loi 1901

- Dates-clés du mouvement associatif
- Données de cadrage et approche statistique
- Grands principes de la loi 1901
- Les différentes formes de gouvernance et les instances décisionnelle
- La création d'une association et les démarches administratives

Module 2 : Projet associatif, organisation et gouvernance

- Le projet associatif
- Du projet associatif au projet d'activité
- Les statuts et le règlement intérieur
- Le modèle socio-économique

Module 3 : Les ressources humaines

- Bénévoles, volontaires et salariés : définitions et cadres réglementaires
- Les mutations à l'œuvre dans le bénévolat : panorama, chiffres et motivations
- Responsabilité des dirigeants associatifs et des bénévoles
- Parcours du bénévole : mobiliser et fidéliser les bénévoles
- La fonction employeur : créer et gérer un emploi associatif
- Les relations bénévoles - salariés

Module 4 : Les finances associatives

- Clarifier ses besoins de financement
- Traduction du projet en budget prévisionnel
- Les financements publics : notion de compétences et zoom sur les subventions publiques
- Les financements privés : zoom sur le mécénat et les financements participatifs

Module 5 : Comptabilité et fiscalité

- Les méthodes comptables
- Les documents financiers annuels
- La fiscalité

Module 6 : Valorisation, communication et partenariats

- L'évaluation d'une action
- Le rapport d'activité
- La communication interne et externe
- Les partenariats
- Préparation du stage : rappels pratiques et travail sur son projet
- Évaluation individuelle et collective

Modalités d'évaluation

L'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sera évaluée par le formateur.

tarif par jour par personne

300€/jour

Modalités d'accès

Nos formations sont accessibles : Par l'employeur - A la demande du salarié avec l'approbation de son employeur - Directement par le salarié ou le demandeur d'emploi

délai d'accès

De 1 à 6 mois

Date de mise à jour

11/09/2025

Accessibilité

Afin de garantir l'accès à toutes et à tous, ViASSO Occitanie Formation s'engage à veiller à ce que, si besoin, le lieu devant accueillir une formation soit « accessible ». Afin de répondre aux demandes éventuelles, n'hésitez pas à contacter Agnès, notre « référente handicap » au 07 57 18 98 85 ou par mail : contact@viasso-occitanie-formation.org